



RENDEZ-NOUS NOTRE BANQUE PUBLIQUE !

Alors que des milliers de cheminots découvrent que leur salaire ne transite plus par la Banque de France mais par un établissement bancaire privé, FO CHEMINOTS est quant à elle surprise par la perplexité affichée par les Organisations Syndicales dites représentatives qui ont des administrateurs qui siègent dans les Conseils d'Administrations (CA) de SNCF S.A. et de ses 3 sociétés filles (SNCF Voyageurs, SNCF Gares et Connexions et Fret SNCF). SNCF RESEAU semble épargnée, du moins pour l'instant par ce basculement ; à moins que la manœuvre n'ait déjà été opérée précédemment, sans plus d'information en direction des 1ers intéressés ...

Déjà alertés par le retard sur la diffusion des bulletins de paie, voilà que le mandatement des payes a inquiété alors que des comptes bancaires se sont retrouvés débiteurs, avant de voir l'argent arriver tardivement ce 31 décembre. Cela veut malheureusement dire que des cheminots n'auront pas reçu le virement avant les 1ers jours de janvier, occasionnant des pénalités.

Pourquoi les cheminots n'ont pas été avisés alors que la domiciliation bancaire de ces S.A. a basculé vers le privé et pas des moindres, la BNP Paribas, n'étant en plus pas la plus vertueuse.



La justice française a inculpé en 2021 BNP Paribas pour « blanchiment de corruption et blanchiment de détournement de fonds publics ». « Elle aurait joué un rôle prépondérant » dans le système de blanchiment mis en place par la famille Bongo, dont l'ancien président gabonais, Omar Bongo, aujourd'hui décédé. Le pôle financier s'est penché sur le fonctionnement d'une société dénommée « Atelier 74 » utilisée par le clan Bongo, entre 1997 et 2009. Ce sont 52 millions d'euros qui ont transité entre le Gabon et la France.

Ainsi, loin de n'être qu'un sujet « technique », c'est d'abord une décision « politique » moralement discutable, que FORCE OUVRIERE DÉNONCE, puis enfin un choix « stratégique » avançant encore plus vers la privatisation de la SNCF. On pourrait nous resservir la très pratique confidentialité des informations et des votes dans les CA, mais en vérité rien n'empêche une OS de diffuser ce type d'information. La direction a eu moins de scrupule, une fois le pot aux roses découvert, pour donner les raisons de ce ratage. Il faut croire que tout cela avait vocation à rester confidentiel et entre « initiés » ...

Communication de crise d'OPTIM'SERVICES

« 4 sociétés du groupe ont changé de banque depuis le mois de novembre 2021 : elles étaient auparavant à la Banque de France et sont à présent domiciliées chez BNP Paribas. Au plan technique, le processus de paiement s'est effectué de la même manière que d'habitude (...). Pour autant, les remontées du terrain laissent penser que la prise en compte des virements sur les comptes bancaires des salariés ne se ferait peut-être pas de la même manière que lorsque les 4 sociétés SNCF étaient domiciliées à la Banque de France mais nous n'avons pas d'éléments factuels pour confirmer ce point. A ce stade, les services du Groupe SNCF (Direction de la Trésorerie, SI Finances, Direction de la Paie) ne peuvent pas agir sur la date à laquelle les agents percevront effectivement le montant de leur salaire sur leur compte. Si des agents devaient se trouver en difficulté du fait de la perception de leur salaire début janvier, nous mettons en place les modalités permettant de les accompagner : attestations à produire pour leur banque et remboursement des éventuels frais bancaires (liés à des découverts ou des rejets de prélèvements) sur production de justificatifs. »

**DES CONSIGNES ONT ÉTÉ DONNÉES, ALORS SI VOUS AVEZ
LE MOINDRE PROBLÈME,**

IL FAUT AVISER LE RH DE VOTRE ÉTABLISSEMENT !

POUR FORCE OUVRIÈRE :

- LA CAUSE DES CHEMINOTS ET DU SERVICE PUBLIC QU'ILS DEFENDENT AVEC CONSTANCE A ENCORE REÇULÉ.**
- L'ABANDON DU PARTENAIRE PUBLIC QU'EST LA BANQUE DE FRANCE N'EST PAS ANODIN, C'EST UN NOUVEAU PAS FACILITANT LE MOMENT VENU LA DÉCOUPE DES S.A. ET LA PRIVATISATION.**
- NOUS AVONS LE DROIT DE SAVOIR POURQUOI NOUS EN SOMMES ARRIVÉS LÀ ET CE QUI A ÉTÉ REVENDIQUÉ DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION.**

CHEMINOTS
FO



RÉSISTER ! REVENDIQUER ! RECONQUÉRIR !